L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DU CHAÎNE.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 29 JUIN.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Rien.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de Feu, Rue-Orléans, Rue du Canal, No. 61.

SIXIEME ETAT ANNUEL

de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, pour l'année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant des primes expirées le 31 déc. 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$ 1,000,000 00
Sur les risques de mer	500,000 00
Sur les risques de rivières	500,000 00
	$2,000,000 00

Risques non expirés le 31 déc. 1865 $1,025,000 00

A déduire:

Risques non expirés le 31 déc. '66	$ 1,000 00
Primes remboursées	74,000 00
	75,000 00
Montant net des primes le 31 déc. '65	$ 950,000 00
Primes payées dans le courant de l'année	1,000,000 00
	$1,950,000 00
Sinistres	$ 500,000 00
Montant net des primes	$1,450,000 00
En encaisse, montant des primes	$ 1,000 00
Id. id. billets	1,000 00
Id. id. espèces	1,000 14
Id. id. billets de banque	1,000 00
Id. id. billets de banque, vingt-cinq pour cent d'escompte	100,000 00
Montant réservé pour primes non expirées	75,000 00
Dépenses, loyer, postes et petites dépenses, salaires et agents	22,000 00
	$202,000 00
Sinistres net	$500,000 00
Montant net des primes	$1,450,000 00
En encaisse, montant des primes	$ 1,000 00
Id. id. billets	1,000 00
Id. id. espèces	1,000 14
Id. id. billets de banque	1,000 00
Id. id. billets de banque, vingt-cinq pour cent d'escompte	100,000 00
Montant réservé pour primes non expirées	75,000 00
Dépenses, loyer, postes et petites dépenses, salaires et agents	22,000 00
	$202,000 00
Montant net des primes partici-pant au bénéfice	$1,250,000

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en bons de la Ville et de l'Etat, évalués à	$ 25,000 00
Placé en obligations hypothécaires et de garantie	775,000 00
Placé sur gage	25,000 00
Placé sur hypothèques	25,000 00
Placé sur billets	25,000 00
Primes dues et en voie de se faire	1,000 00
Actif d'autres Compagnies d'Assurances	10,000 00
Fonds n'ayant pas cours	2,000 00
En caisse	200,000 00
	$1,000,000 00

Les tableaux qui précèdent ont une exacte concordance avec les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, ce 26 janvier 1867.

C. E. LABOUDIN,

Deuxième Juge de Paix dans l'arrondissement d'Orléans.

Le Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 31 Décembre prochain, et de rembourser à partir de ce jour, CINQUANTE POUR CENT de ceux de date depuis le 1er janvier 1866 jusqu'au 31 Décembre 1866. Ce cent remboursé sera le montant net des CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant) reçus pendant l'année expirée le 31 décembre, et ainsi de suite pour chaque année à partir de 12 mois prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Gaines,	H Y Lonsdale,
John C Richt	Benjamin Turner
B J Hart,	J S Sloo,
J H Sandler,	Thos. A. Adams,
Henry Hubbert,	Thos. Anderson,
Henry Lambert,	J C Saroldi.

DIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

Le Directeurs, conformément à la charte, soumet l'état final suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$ 366,151 71
Primes de marine	122,289 10
Primes de rivières	388,560 19
	$1,077,000 00

Montant des primes expirées le 31 déc. 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$ 1,000,000 00
Sur les risques de mer	500,000 00
Sur les risques de rivières	500,000 00
	$2,000,000 00

Risques non expirés le 31 déc. 1865 $1,025,000 00

A déduire:

Risques non expirés le 31 déc. '65	$ 1,000 00
Primes remboursées	74,000 00
	75,000 00
Montant net des primes	$ 950,000 00
Primes payées dans le courant de l'année	1,000,000 00
	$1,950,000 00
Sinistres	$ 500,000 00
Montant net des primes	$1,450,000 00
En encaisse, montant des primes	$ 1,000 00
Id. id. billets	1,000 00
Id. id. espèces	1,000 14
Id. id. billets de banque	1,000 00
Id. id. billets de banque, vingt-cinq pour cent d'escompte	100,000 00
Montant réservé pour primes non expirées	75,000 00
Dépenses, loyer, postes et petites dépenses, salaires et agents	22,000 00
	$202,000 00
Sinistres net	$500,000 00
Montant net des primes	$1,450,000 00
En encaisse, montant des primes	$ 1,000 00
Id. id. billets	1,000 00
Id. id. espèces	1,000 14
Id. id. billets de banque	1,000 00
Id. id. billets de banque, vingt-cinq pour cent d'escompte	100,000 00
Montant réservé pour primes non expirées	75,000 00
Dépenses, loyer, postes et petites dépenses, salaires et agents	22,000 00
	$202,000 00
Montant net des primes partici-pant au bénéfice	$1,250,000

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Placé en bons de la Ville et de l'Etat, évalués à	$ 25,000 00
Placé en obligations hypothécaires et de garantie	775,000 00
Placé sur gage	25,000 00
Placé sur hypothèques	25,000 00
Placé sur billets	25,000 00
Primes dues et en voie de se faire	1,000 00
Actif d'autres Compagnies d'Assurances	10,000 00
Fonds n'ayant pas cours	2,000 00
En caisse	200,000 00
	$1,000,000 00

Les tableaux qui précèdent ont une exacte concordance avec les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Qui en sa présence est apparu(e) Paul J. Bernard, Esq., secrétaire de la Compagnie, l'un des soussignés, qui, après avoir prêté serment, a déclaré et affirmé, en présence de Thomas Sloo, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie, que les faits contenus dans l'état ci-dessus sont vrais et conformes aux livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président,
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 26 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs, à une réunion des actionnaires, tenue ce jour, ont déclaré un dividende de VINGT-CINQ pour cent pour le compte net des profits de la Compagnie pour cette année, payable à partir de ce jour. Les certificats de profit non remboursés avant cette époque seront payés à partir de deuxième lundi de mars prochain, 1867, pour toutes les sortes non encore payés de la compagnie.

Directeurs:

Wm. Chauvenet,	Chs. Sauvage,
J. A. Wilson,	A. Schreiber,
J. A. Woodruff,	John Gaudet,
J. H. Blanchard,	J. Turner.
J. W. Robichaux,	

Propriétés appartenant à l'honorable Cour des races Religieuses et Morte.

Succession d'Ignace Coyte,

No. — Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.,

ROMMELAER & POST, commissaires,
Bureau: Exchange Place, No. 17

SAMEDI, le 29 juillet 1867, à midi, à la Bourse des Ventes publiques, Exchange Place, No. 17, en vertu d'un ordre de la Cour Commerciale de l'Etat de la Louisiane, séant à la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée "Ignace Coyte, demandeur, vs. Elizabeth Coyte, défenderesse," No. 1,000, du rôle de ladite Cour, il sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente publique, les immeubles suivants, savoir:

LE TERRAIN No 1 forme l'encoignure des rues Josephine et Chippewa et mesure 30 pieds de front sur la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LE TERRAIN No 2 mesure 30 pieds de front sur la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LE TERRAIN No 3 mesure 30 pieds de front sur la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LE TERRAIN No 4 mesure 30 pieds de front sur la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

LE TERRAIN No